

*Vincent Dujardin, Yves De Cordt,
Rafael Costa & Virginie de Moriame (dir.)*

*La crise économique
et financière
de 2008-2009*

L'entrée dans le 21^e siècle 7



*Vincent Dujardin, Yves De Cordt,
Rafael Costa & Virginie de Moriame (dir.)*

*La crise économique
et financière
de 2008-2009*

L'entrée dans le 21^e siècle 7



INTRODUCTION

La crise économique et financière de 2008-2009

L'entrée dans le 21^e siècle ?

Vincent DUJARDIN¹

Le mot « crise » est parfois galvaudé, utilisé un peu trop rapidement. D'après le *Grand Robert de la langue française*, il est d'abord défini comme le « moment d'une maladie caractérisé par un changement subit et généralement décisif ». Face à ce que l'on a appelé « l'ouragan financier » de 2008, et ses conséquences dans le domaine économique, le mot « crise » n'est certainement pas usurpé. Il est désormais évident que nous nous trouvons au cœur de la secousse financière la plus sérieuse depuis la fin des années 1920 et le début des années 1930, qui pèse lourdement sur l'économie réelle, à tel point que dans le domaine de la production ou en termes de pertes d'emplois, il s'agit de la situation la plus critique depuis la Seconde Guerre mondiale². Or, cette crise financière et économique touche aussi au social, à l'humain, à l'éthique et au gouvernement des États.

Les historiens expliquent parfois que la véritable entrée dans le 20^e siècle s'est opérée au moment de la Première Guerre mondiale, qui a modifié la carte de l'Europe, causé de profondes répercussions dans le domaine géopolitique – des États-Unis au Japon –, mais aussi engendré des conséquences dans le domaine économique et monétaire qui ne sont pas sans lien avec la crise des années 1920 et 1930. Dira-t-on demain, que la ou plutôt les crises que nous connaissons aujourd'hui pourraient constituer, la véritable entrée dans le 21^e siècle ? La réponse à cette question ne pourra être affinée qu'en vertu d'une vision s'inscrivant dans une plus longue durée. Mais il reste que la profondeur et la globalisation de la crise actuelle, ou la rapidité de son développement, peuvent non seulement conduire à des réformes substantielles dans le domaine de la gouvernance, mais également contribuer à ouvrir une réflexion

¹ Vincent Dujardin est chercheur qualifié du FRS-FNRS et professeur d'histoire à l'Université catholique de Louvain où il préside l'Institut d'études européennes.

² Voir par exemple l'avis du Prof. Alexandre Lamfalussy dans *L'Echo* du 2 mai 2009.

globale sur la place de l'humain dans l'économie ou à réviser la configuration de nos sociétés.

Depuis de longs mois, des signes annonciateurs d'une crise de grande ampleur étaient observés. Ces événements soulèvent une série de questions d'importance majeure. La comparaison avec la crise de 1929 est-elle pertinente ? Quelles sont les analogies mais aussi les évidentes divergences ? En quoi la situation présente serait-elle-même inédite ? Comment le monde a-t-il fait face aux crises précédentes ? Les médias se sont-ils cantonnés dans un rôle d'information ou ont-ils joué un rôle d'acteur, alors que les progrès technologiques dans ce secteur ont été considérables ces dernières années ? Que penser des plans de sauvetage des diverses institutions, en Belgique et dans le monde, de la réglementation ou de la régulation des marchés et des institutions financières en Europe et au niveau mondial ? Un économiste français disait en octobre 2008 à propos de la spéculation : « Il était fou d'être le seul sage parmi les fous. Je veux dire que lorsque vous êtes dans un système qui fonctionne comme il fonctionne, et que vous voyez des possibilités de gains rapides, cumulatifs, et que tout le monde le fait, si vous ne le faites pas, on vous le reproche »³. En 1934-1935, des mesures d'urgence pour sauver les banques avaient été accompagnées, chez nous, de réformes structurelles notamment avec la scission des banques mixtes en banques de dépôts et sociétés de portefeuilles et la création de la commission bancaire afin d'éviter « une fois pour toutes », disait-on à l'époque, les agissements téméraires des banquiers.

Aujourd'hui, le dispositif de réglementation ou de régulation des institutions et des marchés financiers est-il toujours adéquat alors que des groupes financiers internationaux ont parfois acquis des tailles gigantesques ? Dans le *Rapport final du Comité des sages sur la régulation des marchés européens des valeurs mobilières*, présidé par le Professeur Lamfalussy, on lisait déjà en 2001 : « L'intégration accrue des marchés de valeurs mobilières implique une plus grande interconnexion de manière transfrontalière (...) qui augmente leur exposition commune à des chocs financiers ». Faut-il remettre en cause de manière radicale l'auto-régulation dans le domaine du droit des sociétés ou peut-on encore tenter de parvenir à un équilibre entre *hard law* et *soft law* pour renforcer la gouvernance d'entreprise ? Que penser du problème de l'endettement des États et quel rôle imaginer pour ces derniers et les organismes internationaux dans la vie économique ? La crise va-t-elle par exemple conduire à plus d'Europe ? Sur le plan européen précisément, le parcours de la BCE au cours de l'automne 2008 a été qualifié de « sans faute ». À

³ Voir l'interview de Bernard Gazier dans *Le Soir* du 1^{er} octobre 2008.

l'inverse, d'aucuns ont souligné la « relative absence » de la Commission au début de la crise⁴. Qu'en penser, alors que la faiblesse du pouvoir exécutif dans l'UE inquiète, au-delà d'ailleurs du cas qui nous occupe ? Par contre, il est aussi acquis que « sans l'euro les ondes de choc de la crise se seraient propagées au marché des changes, créant des tensions qui auraient renvoyé l'intégration politique et économique de l'Europe des années en arrière »⁵.

C'est sans doute particulièrement vrai dans le cas belge où une crise politique est venue se greffer sur la crise financière qui frappait les plus grandes institutions financières du pays. Le week-end des 27-28 septembre 2008, le gouvernement Leterme tente de sauver Fortis, une semaine, jour pour jour après avoir déjà dû se sauver lui-même. Mais il tombe au mois de décembre, sur ledit dossier Fortis, pour des motifs qui n'étaient pas sans rappeler la chute du cabinet Van Acker en 1946. C'est aussi l'occasion de relever combien le destin est parfois farceur. Le 6 août 2007, le plan de rachat d'ABN Amro est avalisé par Fortis. Suite à des événements survenus le même jour, le lendemain, le 7 août, une banque européenne connaît de grosses difficultés... Il s'agit de BNP Paribas qui « suspend les transactions sur trois de ses *hedge funds* »⁶, alors que les banques centrales, y compris la BCE doivent injecter massivement des liquidités dans le système financier, action qui sera renouvelée durant des mois, souvent en concertation avec la FED et d'autres banques centrales dont celles du Royaume-Uni ou du Japon.

Il apparaît, au vu des multiples facettes d'une problématique aussi complexe, que l'analyse de la crise financière et de ses conséquences appelle une approche interdisciplinaire, tout en conjuguant les perspectives nationales, européennes et internationales. À l'initiative de l'Institut d'études européennes de l'Université catholique de Louvain, différents pôles de recherches ont unifié leurs forces pour construire ce colloque porté à la fois par la chaire de la Fondation internationale Triffin, le Centre Jean Renauld, le département de sciences politiques, la Louvain School of Management, la Faculté de Philosophie et lettres, et l'Observatoire du récit médiatique.

Que tous les experts qui ont apporté leur précieux concours soient chaleureusement remerciés. Il en va de même du vicomte Étienne

⁴ Voir Ph. de Schoutheete, « La crise et la gouvernance européenne », *Politique étrangère*, No. 1, 2009, p. 33-46.

⁵ Déclaration du 9 décembre 2008 des *trustees* de Friends of Europe, citée *ibid.*, p. 38.

⁶ Voir le communiqué de BNP Paribas du 9 août 2007 intitulé : « BNP Paribas Investment Partners suspend temporairement le calcul de la valeur liquidative des fonds Parvest Dynamic ABS, BNP Paribas ABS EURIBOR et BNP Paribas ABS EONIA ».

Davignon qui a dispensé la conférence du soir du 7 mai, relative au rôle de l'Union européenne dans la crise.

Au-delà, la tenue de ces deux journées d'études n'aurait pas été possible sans appuis extérieurs. Je voudrais remercier tout particulièrement Madame Martine Maelschalck, rédactrice en chef du journal *L'Echo* qui a accepté de s'associer à notre initiative. Notre gratitude va aussi au Fonds national de la recherche scientifique, Linklaters, Eubelius, Philippe & Partners, et à la Compagnia di San Paolo.

Dans la langue chinoise, le mot « crise » est composé de deux idéogrammes: le premier veut dire « danger ». Le second signifie « opportunité », mais le mot opportunité (ou occasion) en entier est composé de ce premier idéogramme et d'un second qui veut dire « savoir ». Mesurer, discerner, connaître les dangers de la situation présente, mais aussi tenter de réfléchir aux éventuelles opportunités qui pourraient être saisies, voilà quelques-uns des objectifs sur lesquels se sont penchés des experts réunis à l'UCL les 7 et 8 mai, à la faveur d'un colloque international et interdisciplinaire qui a conduit à la publication du présent volume.